

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue Collignon

31200 TOULOUSE

Membre de la FUB

Délégation régionale de l'AF3V

contact@2p2r.org

Contact : Boris Kozlow (Président) 06 19 44 39 01



Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne
Place St Etienne
31038 Toulouse Cedex 9

Toulouse, le 3 mai 2020

Objet : Demande de réouverture des voies vertes

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la crise sanitaire, vous avez décidé la fermeture des voies pédestres et cyclables le long des cours d'eau, canaux et plans d'eau ainsi que les zones de loisirs et sentiers balisés, tout en accordant une exception pour les déplacements domicile-travail. Je tiens à vous remercier pour cette exception qui facilite et sécurise les déplacements de nombreuses personnes.

Les modes actifs, marche et vélo, sont des modes de déplacements à favoriser, en particulier durant cette période de crise. En effet, ils permettent la distanciation physique entre les personnes et peuvent permettre un report des usagers des transports en commun qui ne pourraient ou ne voudraient pas les utiliser. Les transports en commun seront en capacité réduite, il faut donc dès à présent réfléchir à mettre en place les bonnes conditions pour que le report modal vers le vélo et la marche soit effectif.

En effet, il est à craindre, sans cette anticipation et les aménagements nécessaires, que les usagers utilisent plutôt leur voiture dont on connaît les inconvénients en termes de pollution, d'insécurité et d'encombrement des routes. Les collectivités l'ont bien compris en mettant en place des aménagements cyclables et piétons temporaires en vue début du dé-confinement le 11 mai 2020. Le ministère de la transition écologique et solidaire y contribue également avec un plan vélo dont le but est d'inciter à l'usage du vélo en cette période.

Dans cette logique et sans attendre la fin de l'état d'urgence sanitaire, en phase avec l'AF3V et la FUB dont nous sommes membres et conformément à la volonté et aux instructions de la ministre Elisabeth Borne (communiqué de presse du 29 avril 2020), Deux Pieds Deux Roues vous demande également de rouvrir toutes les voies vertes, les cheminements cyclables et pédestres à partir du 11 mai pour tous les types de déplacements. Ces aménagements sont en effet indispensables à la sécurité des déplacements doux du quotidien.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à mes sentiments dévoués.

Boris Kozlow